

MODALITES ENONCIATIVES ET TEMPORELLES DANS « ON MURMURE » DU QUOTIDIEN BURKINABE SIDWAYA DE JANVIER- JUIN 2019

Parfait BABINE

Laboratoire LADIPA

Université Joseph KI-ZERBO

babineparfait@gmail.com

Résumé

*Ce travail porte sur les modalités énonciatives et temporelles dans la rubrique « On murmure » du Quotidien Burkinabé Sidwaya de janvier à juin 2019. Les préoccupations de l'étude sont de répondre à la question principale suivante : **quelles sont les modalités énonciatives et temporelles dans la rubrique « On murmure » de Sidwaya ?** Nous nous inscrivons dans le cadre de la grammaire française, notamment la théorie stylistique développée par J. GARDES-TAMINE. Cette théorie nous a permis d'analyser les faits grammaticaux des phrases utilisées par les journalistes, les procédés lexicaux et sémantiques utilisés, les temps verbaux dans l'énonciation dans la rubrique concernée par l'étude. Au terme de notre travail, les types de phrases, les temps verbaux les plus récurrents sont analysés.*

***Mots-clés :** modalité, énonciation, français, Sidwaya*

Abstract

*First of all, this study deals with the uttering and temporal modalities in the rubric known as « **we are whispering** », which has been published in the newspapers called the « **quotidien burkinabé sidwaya** »; appeared from january to June 2019. One of the different objectives is to be able to answer to the study's main question which is the Following one: « **what are the uttering and the temporal modalities in the rubric known as we shutter of sidwaya?** »*

Secondly, we are taking into account the writing styles in the French grammar, such as the stylistic theory by J. Gardes-Tamine. Indeed, this theory has allowed us to analyse the grammatical rules, the different sentences, the semantics and the lexical proceededs, the tenses, which are used by the journalists when they are writing the pieces of news in the rubric.

In sbort, the different types of sentences, the différents tenses have been analysed.

***Key Word :** modality-utterance-French-sidwaya*

Introduction

La rubrique « On murmure » est un genre rédactionnel figurant dans le journal *Sidwaya* tous les mercredis. *Sidwaya* est un journal paraissant tous les jours au Burkina Faso. Le journal dont le siège se trouve à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, s'intéresse à l'actualité quotidienne dans les quatre coins du pays de façon générale.

Dans les productions des journalistes, l'on constate de nombreuses entorses aux règles d'écriture prescrites par des ouvrages de référence de la grammaire française. Cela nous amène à poser la question principale suivante : quelles sont les modalités énonciatives et temporelles dans la rubrique « On murmure » de *Sidwaya* ? Cette étude vise principalement à dégager les différents procédés grammaticaux d'écriture dans la rubrique « On murmure ». Il s'agit en particulier d'analyser les types de phrases existant dans la rubrique « On murmure », d'analyser les temps verbaux les plus utilisés.

1. Approche théorique

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la grammaire normative du français. Nous nous sommes inspirés particulièrement des travaux de J. GARDES-TAMINE (2010). En effet, la théorie développée par J. GARDES-TAMINE nous permet d'analyser les modalités énonciatives, temporelles et le style d'écriture des journalistes dans la rubrique « On murmure » extrait du Quotidien *Sidwaya*. L'approche grammaticale proposée par l'auteur est bâtie essentiellement sur l'analyse des faits grammaticaux (les phrases), des procédés lexicaux et sémantiques (étude des champs sémantique et lexical), des procédés rhétoriques (étude des figures de style), des temps verbaux et l'énonciation.

2. Cadre méthodologique

La réflexion autour de ce sujet permet de suivre une méthodologie qui servira à faire ressortir les modalités énonciatives, temporelles et le style dans la rubrique « On murmure » de *Sidwaya* de janvier à juin 2019. Ces recherches ont été menées à la représentation régionale de *Sidwaya* à Koudougou une fois le 23 juillet 2019, une seconde fois le 8 août 2019 et une troisième fois le 10 octobre 2019.

En outre, cela a permis la collecte des journaux de janvier à juin 2019 et la sélection des journaux contenant la rubrique « On murmure ».

Ensuite, nous avons fait l'analyse de la rubrique et enfin nous avons interprété les données recueillies. Notre corpus d'étude est composé de vingt-quatre (24) numéros collectés sur une période de six (06) mois. Cette période de la rubrique porte sur l'actualité hebdomadaire tout au long de la période concernée, notamment le procès du coup d'état du 15 septembre 2015, les enlèvements arbitraires de certaines personnes et les attaques terroristes répétées.

3. Types de phrases

L'étude a permis de dégager les types de phrases (déclaratif, interrogatif, exclamatif et injonctif) utilisés par les journalistes dans la rubrique « On murmure » de *Sidwaya*. Ils permettent de connaître leur importance. En effet, pour MAINGUENEAU (2009 :87) : « *les types de phrases (interrogatives, exclamatives, impératives, assertives), indiquent quelle relation est établie par l'énonciation entre locuteur et l'allocutaire.* »

3.1. Type déclaratif

La modalité déclarative exprime une assertion ou un constat. Elle peut être affirmative ou négative. À l'oral, elle est caractérisée par une intonation montante, puis descendante. À l'écrit le plus souvent, elle commence par une majuscule et se termine par un point simple ou par des points de suspension. Dans la rubrique « On murmure », la phrase déclarative, comme définie ci-dessus énonce une information, exprime un jugement, expose des faits vrais, faux ou supposés.

Deux médias font usage de faux. (n°8815 du 12 juin 2019).

Sujet + *Verbe* + *Complément d'objet*

Dans la rubrique, ce type de phrase, le plus souvent, sert à décrire une situation ou bien il se rencontre dans les conversations où les interlocuteurs estiment qu'ils n'ont pas besoin de faire des phrases verbales pour se comprendre et se faire comprendre. À cet effet, **Kantigui** emploie la phrase déclarative de plusieurs manières :

- Phrase nominale : Le FONER à la recherche d'autres partenaires. (n°8915 du 12 juin 2019). Cette phrase ne comporte pas de verbe conjugué, c'est ce qui fait d'elle une phrase nominale.

- Phrase complexe : « **Kantigui** déplore ces comportements qui font souffrir les contribuables et sont de nature à le décourager. (n° 8815 du 16 janvier 2019). »

Cette phrase a une proposition principale et des subordonnées. Elle peut être analysée comme suit :

- **Kantigui** déplore ces comportements : proposition principale ;
- qui font souffrir les contribuables : proposition subordonnée relative ;
- et sont de nature à le décourager : proposition subordonnée relative coordonnée, elliptique du pronom relatif qui

3.2. Type interrogatif

La modalité interrogative exprime le doute ou l'inquiétude. Au registre soutenu, elle se caractérise par l'inversion du sujet. À l'oral, elle est caractérisée par une intonation montante. Au registre courant, nous avons l'emploi de « *est-ce que* » ou « *qu'est-ce que* » pour les choses et « *qu'est-ce qui* » pour les personnes. Au niveau du registre familier, la modalité interrogative se caractérise par la présence du point d'interrogation qui apparaît à la fin de la phrase déclarative qui l'exprime. Grammaticalement, la phrase interrogative peut être marquée sous plusieurs formes selon les registres de langue.

Dans la langue écrite familière, l'interrogation est perçue à travers le point d'interrogation à la fin de la phrase déclarative :

« Tu es malade ? » (n°8879 du 17 avril 2019).

Dans la langue écrite soutenue, l'inversion du sujet avec reprise par un pronom est obligatoire lorsque le sujet est un nom ou un groupe nominal :

« Les élèves auront-ils les autres tranches de l'année qui est pratiquement finie ? » (n° 8902 du 22 mai 2019).

Dans la langue courante, écrite ou orale, l'on utilise la formule interrogative « *est-ce que, est-ce, qu'est-ce que, qui est-ce qui* ».

« Est-ce la vraie raison ? » (n°8915 du 12 juin 2019).

« Qu'est-ce qui explique le peu d'engouement des *journalistes* pour cette édition ? » (n°8864 du 27 mars 2019).

Cependant, lorsque le sujet est un pronom il n'y a pas de reprise par un pronom :

« *Y aurait-il eu détournement ?* » (n°8902 du mercredi 29 et jeudi 30 mai 2019).

La phrase interrogative est introduite par des adverbes interrogatifs (comment, pourquoi, etc.) : « *Pourquoi s'en prendre aux contribuables ?* » (n°8815 du 16 janvier 2019).

Dans certains cas, lorsque la phrase interrogative commence par un pronom interrogatif ou par un adverbe interrogatif, l'on assiste à une inversion du sujet :

« *Que s'est-il réellement passé ?* » (n° 8883 du 24 avril 2019).

Mais lorsque ces pronoms ou adverbes interrogatifs sont suivis par la formule interrogative « *est-ce que* ou *est-ce* », il n'y a pas d'inversion du sujet. « *Comment est-ce possible que l'argent soit fini, sachant bien qu'on connaît le nombre exact des boursiers ?* » (n° 8902 du 22 mai 2019).

Soit par des pronoms interrogatifs (**que, qui**) :

« *Que cache-t-on à l'abattoir frigorifique ?* » (no 8864 du 27 mars 2019).

La phrase interrogative peut être employée sous forme nominale

:

« *Yalgado sans groupe électrogène ?* » (n° 8892 du 8 mai 2019).

Enfin, la phrase interrogative peut apparaître sous une forme adjectivale :

« *Des boursiers oubliés ?* » (n° 8902 du 22 mai 2019).

Au cours de notre dépouillement, nous avons rencontré des interrogations totales et partielles. Pour ce qui est de l'interrogation totale, elle s'aperçoit dans la rubrique à travers des interrogations exigeant une réponse « oui », « non » ou « si ». À titre illustratif nous avons :

« *Les financiers sont-ils en grève ou pas ?* » (n° 8854 du 19 mars 2019).

Cet énoncé au registre soutenu a la structure suivante : sujet nominal (les financiers) + verbe (sont) + pronom de reprise à la 3^{me} personne (il) + complément (en grève ou pas).

Aussi, dans l'interrogation totale où l'on emploie l'expression « *est-ce que* ou *qui est-ce qui* » par exemple :

« *Qu'est-ce qui explique le peu d'engouement des journalistes pour cette édition ?* » (n° 8864 du 27 mars 2019).

Cet énoncé a la structure phrastique suivante : *Qu'est-ce qui* + verbe (*explique*) + sujet (*le peu d'engouement des journalistes pour cette édition*).

Quant à l'interrogation partielle, elle est l'opposé de celle totale c'est-à-dire que l'on ne peut pas répondre par « oui » ou « non ». Elle peut porter sur le sujet ou l'ensemble de la phrase.

« *Qui est le chef ?* » (n° 8915 du 12 juin 2019). L'ordre de ce sujet est : mot interrogatif (*Qui*) + verbe (*est*) + sujet (*le chef*).

3.3. Type exclamatif

TOMASSONE (1996:140) à propos de la phrase exclamative affirme « *l'exclamation ne constitue pas un acte de parole qui implique une relation entre le locuteur et le destinataire. Elle est seulement l'expression d'une attitude affective, subjective du locuteur* ». Son point de vue est soutenu par TRAORÉ (2018 :188) pour qui l'exclamation est « *la modalité qui exprime l'étonnement ou la stupéfaction* ». À l'écrit, la phrase exclamative est caractérisée par un point d'exclamation à la fin de la phrase, et à l'oral, par une intonation qui varie en fonction des émotions, des sentiments.

« *Les éléments de la sécurité sont tombés des nus !* » (n° 8850 du 6 mars 2019). Grammaticalement, l'exclamation se perçoit sous diverses formes. Ce peut être un cri (nom) ; une interjection ; une onomatopée ; un mot ou un groupe de mot :

« *Gare aux déserteurs !* » (n° 8830 du 6 février 2019).

Ce peut être une phrase nominale :

« *Investisseurs miniers, un peu de respect pour nos autorités !* » (n° 8854 du 13 mars 2019).

Une phrase verbale dont le verbe peut être au subjonctif, au conditionnel, à l'impératif et à l'indicatif : *Une information qui a ébranlé plus d'un !* (n° 8854 du 13 mars 2019).

3.4. Type impératif ou injonctif

La phrase impérative encore appelée « *modalité impérative* » exprime un ordre, une prière ou un conseil. Elle commence par une majuscule et se termine par un simple point ou un point d'exclamation. Son verbe peut être à l'impératif, au subjonctif ou à l'infinitif. TOMASSONE (1996:137) : « *le type de phrase associé à l'injonction est la phrase impérative. C'est cela que l'on utilise lorsqu'on veut dire que quelqu'un fasse ou ne fasse pas quelque chose* ». La situation d'énonciation qui lui correspond normalement est une situation qui donne un ordre à exécuter et une interdiction si elle est négative : « *Mais sachez que c'est la dernière fois que je me prostitue* ». (n° 8902 du 22 mai 2019). Dans la rubrique, l'impératif est souvent utilisé pour donner une information : « *Notez que la mairie et le commissariat de police sont en très bonne relation* ». » (n° 8845 du 27 février 2019).

En somme, nous retenons que plusieurs types de phrases sont utilisées par les journalistes dont huit cent cinquante-trois (853) phrases

déclaratives, quatre sept (47) phrases interrogatives, six (06) phrases exclamatives et quatre (04) phrases impératives. L'emploi de ces différents types de phrases ont permis aux auteurs de montrer ou d'expliquer les faits ou donner des informations. Cet emploi élevé au niveau déclaratif permet aux journalistes de Sidwaya de donner des informations à ses lecteurs. Au niveau interrogatif, s'explique par le fait qu'ils interrogent les gens sur certains faits, événement afin d'obtenir des éléments de réponse. Au niveau exclamatif et impératif, ils les utilisent moins tout simplement parce que leur objectif n'est pas de présenter leurs sentiments ni donner des ordres à son public.

4. Temps dominants ou modalités temporelles

De même nous avons pu déterminer les temps les plus récurrents dans cette rubrique. Dans la rubrique « On murmure », les temps du mode indicatif sont les plus utilisés à savoir le « présent simple » vs « passé composé », le « passé simple » vs « passé antérieur », le « futur simple » vs « futur antérieur » et « l'imparfait » vs « plus-que-parfait ». Ces temps du mode indicatif sont identifiés en fonction de leurs formes de conjugaison et de leurs valeurs d'emploi.

4.1. Présent vs passé composé

Selon TRAORÉ (2018:190), « *le présent, c'est le temps habituellement employé pour énoncer des vérités générales ou des actions habituelles ou duratives* ». Ce temps a plusieurs valeurs dont les principales utilisées dans la rubrique sont les suivantes :

- il exprime des faits habituels, c'est le présent d'habitude : « *Par ailleurs, elle reste toujours à l'écoute pour apporter des éclaircissements nécessaires* ». (n° 8845 du 27 février 2019).
- il exprime une action qui se déroule au moment où l'on parle, c'est le présent d'énonciation : « *Fada se vide de ses prostituées* ». (n° 8859 du 20 mars 2019).
- il exprime des vérités absolues : « *Les biens publics doivent être gérés dans l'intérêt général* ». (n° 8850 du 6 mars 2019).
- il exprime un futur proche : « *Le même scénario va se répéter à la cérémonie de clôture* ». (n° 8892 du 8 mai 2019).

- il exprime une narration (c'est le présent historique): « *C'est la marche normale de l'administration publique* ». (n° 8892 du 8 mai 2019).
- il peut marquer aussi des proverbes, des maximes, des pensées morales.

C'est le présent de vérité générale ou présent atemporel/intemporel qualifié de valeur gnomique : « *La prudence est mère de sûreté, dit-on* ». (n° 8925 du 26 juin 2019).

À l'opposé, le passé composé comme son nom l'indique, est un temps composé formé à partir de l'auxiliaire avoir ou être au présent de l'indicatif plus le participe passé du verbe à conjuguer. Pour DUBOIS (2009:104), « *le passé composé exprime une action terminée à un moment nécessairement non précisé* ». Et BAYLON et FABRE, (2001:126) affirment que le passé composé, « *exprime notamment l'antériorité par rapport à un moment présent* ».

- une action ponctuelle qui s'est déroulée et achevée dans le temps : « *Les curieux qui se sont rendus sur les lieux, décrivent une scène effroyable* ». (n° 8892 du 8 mai 2019)
- un événement imprécis déroulé dans le passé : « *Une raison que beaucoup n'ont pas trouvée valable* ». (n° 8854 du 13 mars 2019).
- une action antérieure à une autre : « *En effet, Kantigui a appris avec désolation, qu'une élève de 3ème se serait jetée dans un puits après son échec au Brevet d'études du premier cycle (BEPC)* ». (n° 8820 du 19 juin 2019).
- Un aspect accompli du présent : « *Une autre source de Kantigui a évoqué un problème de financement* ». (n° 8854 du 13 mars 2019).

Le passé composé est lié au présent, il peut, comme ce temps, évoquer une action toujours vraie ou qui appartient à un futur proche. Il indique une antériorité par rapport à une action relatée au présent : « *Le même scénario va se répéter à la cérémonie de clôture* ». (n° 8892 du 8 mai 2019). C'est ainsi que l'on qualifie le passé composé d'un temps qui a une double valeur temporelle : il peut servir à exprimer l'antériorité ou l'accompli par opposition au présent ou situer l'action dans le passé et le présenter comme accompli.

4.2. Imparfait vs plus-que-parfait

Selon TRAORÉ (2018 :190), « *L'imparfait est le temps de la description au passé, il exprime toute action passée durative, habituelle ou répétitive* ».

L'imparfait est ainsi un temps qui a une valeur qui exprime une action en cours d'accomplissement dans le passé. Il marque donc la durée et exprime des actions qui durent, qui se répètent, inachevées : « *Dans votre parution du mercredi 20 février 2019, dans la rubrique « On murmure » Kantigui évoquait des innovations qui alourdissent les opérations au niveau de la caisse nationale d'épargne (CNE)* ». (n° 8845 du 27 février 2019). Ce temps est utilisé dans le discours indirect, pour reprendre des propos énoncés une première fois. On peut distinguer l'imparfait d'habitude, l'imparfait de durée ou l'imparfait de description:

- pour la description : « *Le passager blessé était assis seul au fond, a-t-on confié à **Kantigui*** ». (n° 8864 du 27 mars 2019).
- pour exprimer une action qui aurait pu se produire : « *Tout a bien commencé et personne ne **s'imaginait** que la fin **allait** avoir un arrière-goût amer* ». (n° 8854 du 13 mars 2019).
- pour exprimer certaines valeurs circonstancielles : « *Alors qu'il revenait de Fada N'Gourma à bord d'une compagnie de transport en commun, Kantigui a surpris une conversation des plus insolites entre quatre prostituées qui ont pris place dans le même car que lui* ». (n° 8859 du 20 mars 2019).

Par opposition aux autres temps du passé, le plus-que-parfait exprime l'antériorité, l'accompli, et ce, dans un récit au passé : il est donc assimilable à « un passé du passé » sans la valeur de durée particulière. Il ne prend sens que dans le contexte. Il est lié à l'imparfait.

Pour DUBOIS (2009:104) : « *Le plus-que-parfait exprime une action qui s'est produite avant une autre passée, mais, à la différence du passé antérieur* ». C'est le temps qui exprime l'antériorité par rapport à l'imparfait : « *En fin 2019, une équipe de la Croix-Rouge avait disparu sur l'axe Kongoussi-Djibo* ». (n° 8840 du 29 février 2019).

4.3. Passé simple vs passé antérieur

DUBOIS (2009 : 103) définit le passé simple comme le temps qui « *exprime une action achevée qui s'est produite à un moment bien déterminé du passé ; il diffère donc de l'imparfait, qui exprime la durée ou la répétition* ». Il ajoute en disant que le passé simple s'oppose au présent de l'indicatif, car il exprime

une action complètement achevée au moment où l'on parle. Le passé simple peut avoir des valeurs modales et stylistiques qui servent à exprimer la brièveté, la durée ou la répétition d'actions brèves. Il peut :

- marquer une action brève dans le passé, cette action ne dure pas : « *Mais quelle ne fut pas la surprise désagréable des membres du comité d'organisation* ». (n° 8902 du 22 mai 2019).

Dans la rubrique le passé simple n'est pas au centre des temps verbaux employés par

Kantigui. Son absence fréquente s'explique par le fait que toute la rubrique est au discours indirect.

Quant au passé antérieur, il exprime une action accomplie dans le passé. Il présente une action immédiatement antérieure à une autre action, relatée au passé simple. Le passé antérieur est aussi un temps du récit, utilisé exclusivement à l'écrit. « *Ce qui fut fait le lendemain* ». (n° 8864 du 27 mars 2019).

4.4. Futur simple vs Futur antérieur

Pour DUBOIS (2009:102), « *le futur exprime une action qui doit ou peut se produire dans l'avenir, par opposition au présent et au passé* ».

Pour TRAORÉ (2018 :190), « *le futur évoque l'avenir très souvent sur le mode de la certitude, mais il peut être employé dans certains cas pour exprimer une anticipation ou un commandement* ».

- Il peut avoir la valeur de l'impératif pour atténuer l'ordre, une promesse ou la politesse : « *C'est là que Kantigui comprendra que l'accès au lieu lui a été refusé, parce qu'il portait sur lui une arme* ». (n° 8850 du 6 mars 2019).
- Il peut exprimer un fait constaté de tous les temps : « *En effet, de source bien introduite, l'homme prépare la dédicace de son tout-premier roman qui aura lieu le samedi 2 février 2019 à 9 heures au CNASA* ». (n° 8820 du 23 février 2019).

Et quant au futur antérieur, il marque l'antériorité par rapport au futur simple. Il peut concerner un fait passé par rapport au moment de la parole, mais qu'on envisage au moment où il sera vérifié.

DUBOIS (2009 :105), ajoute que « *le futur antérieur exprime une action future qui doit ou peut se produire avant une autre action future* ». Le futur antérieur présente une action accomplie de manière certaine dans

l'avenir. Il peut évoquer un fait hypothétique qui ne pourra être vérifiée que dans l'avenir. Ce temps présente une action antérieure à une autre relatée au futur. Malheureusement dans la rubrique « on murmure » le futur antérieur n'a pas été utilisé. Tout compte fait, TRAORÉ (2018:190) pense que les temps composés (passé composé, passé antérieur, futur antérieur, plus-que-parfait, etc.), « expriment de façon générale le caractère révolu d'un événement ».

Les verbes conjugués au présent sont (741), au passé composé (613), à l'imparfait (90), au plus-que-parfait (25), au futur simple (64), au futur antérieur (00), au passé simple (06), passé antérieur (01), au conditionnel (182), au subjonctif (28) et impératif (04) ce qui nous donne 1754 verbes conjugués dans les vingt-quatre journaux.

Étude récapitulatif des temps employés

Présent	Futur	Passé
Regrettons	Deviendra	avaient commencé
se passe	Trouvera	fut fait
déplore	Comprendra	évoquait
peux	Aura	s'imaginait, etc.

Source : constitué par nous-même pour les besoins de l'étude

Le mélange de temps et mode dans la rubrique « On murmure » montre la maîtrise de ces temps verbaux par les journalistes car ce mélange leur permet de situer chaque information selon sa véracité des faits présent, futur et passé. Nous constatons qu'à travers ce tableau synthétisé, la grande partie des temps verbaux est au présent de l'indicatif qui témoigne ici que les faits que les journalistes relatent sont d'actualité d'où l'intérêt qu'accordent les lecteurs au Quotidien Sidwaya et surtout à la rubrique « On murmure ».

Conclusion

En somme, l'analyse des « **modalités énonciatives et temporelles dans la rubrique « On murmure » du Quotidien Burkinabè Sidwaya de janvier à juin 2019** » a permis d'atteindre l'objectif général qui visait à dégager les différents procédés grammaticaux d'écriture dans la rubrique « On murmure », et des objectifs secondaires tels que : identifier les types de phrases existant dans la rubrique « On murmure » (type déclaratif, interrogatif, impératif et exclamatif) et de déterminer les temps les plus utilisés (présent vs passé composé, imparfait vs plus-que-parfait, futur simple vs futur antérieur et passé vs passé antérieur). Elle a

également permis de toucher du doigt les modalités énonciatives et temporelles dans la rubrique « On murmure » du Quotidien *Sidwaya* au Burkina Faso à travers leur façon particulière d'écrire et de relayer l'information sa fidèle clientèle..

Bibliographie

Baylon Christian et Fabre Paul, (2001), Grammaire systématique de la langue française, édition Nathan.

Dubois Jean, (2009), Larousse grammaire, Édition Larousse.

Gardes-Tamine Joëlle, (2010). La stylistique, 2^e édition, Armand Colin.

Maingueneau Dominique, (2009). Aborder la linguistique, Paris : Points, Coll. "Points essais", Éditions du Seuil.

Tomassone Roberte, (1996). Pour enseigner la grammaire, Paris Delagrave.

Traoré Sidiki, (2012). Bien parler, Bien écrire : Technique de communication et de rhétorique. Burkina Faso : Harmattan. Février.

Traoré Sidiki, (2018). Le commentaire composé. Ouagadougou. Burkina Faso, 2^e édition.